



Arret de la garde alternee en cours

Par gigsab

Bonjour,

Mes enfants sont en garde alternée depuis 2016, cela commence à être pénible pour eux. Le père ne respecte pas le jugement .

J'ai saisi le juge, lettre de médiation à l'aimable (sans succès)....bref

J'ai un avocat et lui aussi. Mes conclusions ont été transmises à la partie adverse avec les exemples, je n'ai toujours pas eu de retour, est-ce que cela voudrait dire que mon dossier serait solide pour obtenir la garde??

Nous sommes convoqués en décembre prochain.

Merci pour vos réponses et votre aide.

Bonne journée,
Cordialement,